



N.54
avril - mai
2026



www.juprelle.be

Les informations de la commune de Juprelle

JUPRELLE *info*



Conseil communal

Voici les membres du Conseil communal de Juprelle que vous avez élus lors des élections du 13 octobre 2024 (selon l'ordre de préséance) :



Bourgmestre (IC)
Christine SERVAES



Echevin (IC)
Jonathan GREVESSE



Echevin (IC)
Christophe COLARD



Echevin (IC)
Philippe MICHEL



Echevine (IC)
Anne GHAYE



Conseiller (IC)
Fabrice REYNERS



Conseiller (IC)
Frédéric YANS



Conseillère (IC)
Geneviève THYS



Conseillère (IC)
Isabelle LAZZARI-GHYSEN



Conseillère (IC)
Isabelle PÂQUE



Conseiller (IC)
JORIS MÉLON



Conseillère (IC)
Roseline O THANH

Je tiens à vous signaler que le Conseil communal se réunit en principe le dernier mardi du mois (sauf vacances scolaires) à 19h45 à la salle « A TRIHE », rue Lambert Tilkin 1, à Villers-Saint-Siméon. La séance publique est ouverte à tous les citoyens.



Conseiller (IC)
Gary GILLOT



Conseillère (JD)
**Jeanne-Françoise
de GRADY**



Conseiller (IC)
**Brice KOTSIFAKOS-
VANDENBROUCKE**



Conseillère (IC)
Laurence DEOM - PÂQUE



Conseillère (JD)
Pauline SAUVAGE



Conseiller (JD)
Baudouin HENROTTE



Conseiller (JD)
Cédric KOWTALO



Conseillère (IC)
Nancy BARÉ



Conseillère (IC)
Carine ROSKAM



Conseiller (IC)
Philippe NINANNE



Présidente du CPAS (IC)
membre du Conseil communal
avec voix consultative
Lauriane SERONVALLE

Christine Servaes



Bourgmestre

Etat civil, Finances, Sécurité
routière, Salubrité publique, Cimetières et Police



BUDGET 2026



Le budget 2026 a été voté à l'unanimité au Conseil communal du 25 novembre 2025. En voici les grandes lignes.

Malgré la situation économique morose qui oblige les différents niveaux de pouvoir à réaliser des économies, mettant ainsi les communes à plus forte contribution, notre budget reflète une situation financière saine.

Nous récoltons maintenant le bénéfice des dépenses liées à l'énergie pour nos investissements dans les écoles ou les différents bâtiments communaux.

En 2026, nous devons moins solliciter les subsides régionaux ou autres dans ce type de projets. Ceci est une chance quand on sait que lesdits subsides diminueront inévitablement.

Pour être très concrète, le budget se clôture à l'exercice propre par un boni de **100 000** euros, ce qui peut paraître peu mais soulignons les provisions faites notamment pour la police. Les provisions cumulées pour la police se chiffrent à **450 000** euros. Ce qui ne sera pas un luxe. Pour 2026, le budget de la zone de police augmente de 5%, mais les années suivantes, il faut s'attendre à une bien plus forte augmentation, de l'ordre de 7 %. Dès lors, notre provision sera bien nécessaire.

Pour l'intercommunale d'incendie, le montant est légèrement augmenté par rapport à l'année dernière mais il faut nuancer cette augmentation. En effet, la province n'a pas encore communiqué son intervention. Vous savez que la DPR prévoit que la province couvre en partie les dépenses des communes dans le service incendie. Dès que cette intervention sera connue, par le biais des MB, nous ajusterons la dépense.

Le budget ordinaire couvre, comme vous le savez, les dépenses de fonctionnement, les dépenses du personnel et les dépenses de transfert.

Dans les dépenses de transfert, (j'ai déjà parlé de la police et de l'IILE), il y a aussi les dépenses du CPAS.

Celles-ci sont en augmentation par rapport à l'année dernière, qui fut une année particulière, vous vous en souvenez. Dotation au CPAS 2026 : **645 574** euros (à revoir peut-être suivant les conséquences des exclus du chômage).

Pour le hall : 50 400 euros, c'est moins que les années précédentes et là aussi, ce sont les travaux d'isolation qui nous aideront à réduire nos factures énergétiques.

A noter aussi la provision cumulée de **450 000** euros pour la cotisation de responsabilisation.



Pour le volet extraordinaire :

Très peu de dépenses pour les bâtiments scolaires. Cela est justifié par le fait que nous avons investi énormément les années précédentes.

Un montant de **100. 000** euros est inscrit pour l'école de Fexhe-Slins en vue de la création d'espaces verts dans l'école. Il s'agit d'un appel à projet auquel nous avons répondu et pour lequel nous allons recevoir des subsides. 50 000 euros seront dédiés à la réparation de la cour de récréation.

Pas de montant connu pour le FERI qui remplace le FRIC mais cela nous sera communiqué dans les prochains jours.

Le FERI c'est le fonds extraordinaire régional d'investissement. C'est comme un droit de tirage dont les communes pourront disposer pour des travaux extraordinaires, qui ne seront plus obligatoirement destinés à de l'égouttage ou à des voiries comme l'était le FRIC.

Au Services travaux : plusieurs travaux de rénovation de voirie, comme celle de la rue de Tilice, ainsi que des travaux d'entretien de voirie.

Vous savez certainement que la commune va conclure un bail emphytéotique pour la salle des Hayettes de Wihogne. Cette salle sera rénovée pour répondre aux normes incendie. Nous souhaitons à terme la réserver pour nos réunions de conseil et autres réunions communales.

La salle du Trîhê deviendra alors une salle pour les différentes associations. Celle-ci sera rénovée, de même que l'appartement, et cette rénovation énergétique est estimée à **230 000** euros. Les subsides perçus pour ces travaux avaient été mis en fonds de réserve et vont financer une partie de cette dépense.

Le Confort Mosan va nous remettre les voiries et les trottoirs de la cité de Paifve. En devenant propriétaire, nous pouvons rénover et un premier montant de **100 000** euros est prévu.

Pour lutter contre les inondations, nous aimerions acheter un terrain afin d'y aménager un dispositif anti inondation. La dépense est inscrite au budget ainsi que le subside déjà perçu.

Les membres du personnel du Service travaux deviennent plus nombreux. Afin d'améliorer leur bien-être, nous allons agrandir le réfectoire et les vestiaires : estimation **105 000** euros. La bibliothèque de Voroux déménagera dans la salle Sainte Thérèse à Wihogne.

Pour les cimetières, outre une dépense pour l'achat de caveaux préfabriqués destinés à la revente, un montant de **40 000** euros est inscrit pour créer une nouvelle aire de dispersion au cimetière de Fexhe-Slins.

La RW nous imposera bientôt de digitaliser le Service urbanisme. Une dépense de **30 000** euros figure déjà au budget pour parer à cette obligation. L'achat de matériel informatique sera inévitable.

Comme vous l'aurez constaté, notre budget est un budget réaliste, qui ne jette pas de la poudre aux yeux, mais qui regroupe des projets nécessaires et réalisables. Il s'agit d'un budget, donc rien n'est figé. Il sera amené à évoluer en fonction de nos besoins, des opportunités de subsides. Le budget n'est jamais qu'une prévision de recettes et de dépenses que nous avons essayé d'estimer de la façon la plus réaliste possible, tout en conservant un niveau faible de taxation (7,5% IPP – 2300 cent. add.)

BUDGET 2026 DE LA ZONE DE POLICE = +5 % des dotations communales

Notre commune fait partie de la zone de police de la Basse-Meuse. Notre zone regroupe les communes d'Oupeye, de Visé, Bassenge, Dalhem, Blegny et Juprelle.

La norme KUL, qui sera revue par le fédéral au cours de cette législature, détermine entre autres le nombre de policiers nécessaires à la zone pour fonctionner, mais aussi, s'il n'y a pas d'accord entre les communes, la quote-part financière de chaque commune dans le budget de la zone. Notre quote-part se chiffre à 11,48%.

Que faut-il retenir du budget zonal 2026 ?

- **L'augmentation des dépenses de personnel de 3,41 %** (+582.940 €)
- **L'augmentation des dotations communales de 5 %** (+499.527,11 €), qui pour rappel était inchangée depuis 2017 et qui conduit à une augmentation moyenne des dotations communales depuis 2002 de 2,09 %.
Au vu de l'augmentation des dépenses de personnel, il est clair que cette augmentation n'est qu'un prélude à d'autres augmentations. Définir une trajectoire budgétaire est donc primordial pour avoir une vision prospective.
- **L'augmentation des dotations fédérales de 7,54 %** (+552.208,52 €) en raison notamment d'une très forte augmentation liée à l'accord sectoriel 2022 qui augmente de 421.403,89 € (+776 %). Pour rappel, cet accord sectoriel prévoit d'importantes augmentations salariales négociées par l'autorité fédérale qui s'était engagée à les assumer financièrement.
- **L'utilisation du fonds de réserve « bonis des exercices antérieurs »** à concurrence de 1.430.000 €. Il convient de souligner que ce fonds ne s'élèvera plus qu'à 1.992.647,15 € à l'issue de l'exercice 2026. Une utilisation parcimonieuse de ce fonds s'impose donc dans le cadre de la définition d'une trajectoire.
- **La reconstitution des provisions** à concurrence de 664.603 € qui vient renflouer les provisions **ICT et sécurisation des bâtiments** pour faire face aux risques que représentent ces 2 domaines. C'est notamment le fonds de sécurisation des bâtiments qui financera l'aménagement du **nouveau poste local de Bassenge**.
L'ensemble **du bas de laine** constitué de façon prudente par le Collège, représente une marge de sécurité de près de 20 % sur le total des dépenses ordinaires à l'exercice propre.

En conclusion, ce second budget de la législature retentit comme un coup de semonce, car les communes vont devoir faire face à des dépenses de personnel en nette augmentation et des dépenses d'investissements qui présentent des risques de dérapage budgétaire (transformation de postes locaux, ICT, etc...). Une vision prospective s'impose !

DOP	Répartition des dotations	C 2022	C 2023	C 2024	BI 2025	MB1 2025	BI 2026
Bassenge	9,64%	963.088,27	963.088,27	963.088,27	963.088,27	963.088,27	1.011.242,68
Blégny	13,97%	1.395.678,75	1.395.678,75	1.395.678,75	1.395.678,75	1.395.678,75	1.465.462,69
Dalhem	6,28%	627.406,04	627.406,04	627.406,04	627.406,04	627.406,04	658.776,34
Juprelle	11,48%	1.146.914,25	1.146.914,25	1.146.914,25	1.146.914,25	1.146.914,25	1.204.259,96
Oupeye	32,62%	3.258.914,87	3.258.914,87	3.258.914,87	3.258.914,87	3.258.914,87	3.421.860,61
Visé	26,01%	2.598.540,03	2.598.540,03	2.598.540,03	2.598.540,03	2.598.540,03	2.728.467,03
Total	100,00%	9.990.542,21	9.990.542,21	9.990.542,21	9.990.542,21	9.990.542,21	10.490.069,31
Evolution en €		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499.527,10
Evolution en %		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00%

Trajectoire budgétaire des dotations communales = +7 % à partir de 2027

Lors des exercices précédents, le nombre de policiers avait fortement diminué, notamment en raison de la mise en place du nouveau système de recrutement. Cela avait permis de maintenir les dotations communales à un montant identique depuis 2017.

En 2026, les nouvelles recrues arriveront majoritairement en juin. Elles devront donc être budgétisées pour toute l'année en 2027, ce qui a conduit le Collège de police à définir un cadre budgétaire pour la période de 2027 à 2031. Ce cadre budgétaire tient compte des éléments suivants :

- » Une utilisation parcimonieuse des bonis des exercices antérieurs, soit un retour du fonds de réserve boni chaque année de l'ordre de **598.529 €**,
- » L'intégration d'un boni annuel estimé au minimum de **600.000 €** à partir du compte 2026,
- » Des intérêts créditeurs liés aux placements de trésorerie à concurrence de **200.000 €**,
- » Une limitation des investissements autofinancés à **250.000 €** par an,
- » Une indexation de la masse salariale de 2,5 %,
- » Une définition de l'enveloppe des dépenses de personnel qui est calculée sur base d'un remplacement sur 2 pour les départs à la pension. Cette méthode sert uniquement à définir une enveloppe budgétaire. Il appartiendra au chef de corps de définir sa politique de remplacement et de promotion au sein de

l'enveloppe ainsi définie lors de l'élaboration de chaque budget annuel.

En tenant compte des divers éléments précités, le taux d'augmentation des dotations est fixé, après une augmentation de 5% en 2026, à 7% de 2027 à 2031.

Ce taux d'augmentation pourra être revu si des éléments extérieurs influencent tant les dépenses que les recettes comme par exemple :

- » L'inflation et l'indexation des salaires,
- » Une augmentation des cotisations sociales,
- » Une modification des statuts,
- » Une modification des dotations fédérales.

Le volume des investissements limités dans la trajectoire à **250.000 €** pourrait également être revu si les résultats du compte sont supérieurs à **600.000 €**.

En conclusion, la trajectoire est une ligne de conduite définie à un moment donné qui peut, certes, être susceptible de variation, mais qui présente l'avantage de permettre aux communes d'avoir une vision prospective pour son propre budget.

Cette augmentation constitue un point d'équilibre entre les besoins opérationnels de la zone de police pour garantir la sécurité de nos concitoyens et les moyens financiers des communes.

Sécurité des piétons et des cyclistes – La Commune de Juprelle agit

En ce début d'année 2026, des gilets jaunes ont été mis gratuitement à la disposition des habitants afin de **renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes**.

Cette action a rencontré un grand succès :

de nombreux citoyens se sont présentés au Service population de notre Commune pour se munir de cet équipement essentiel, particulièrement utile lorsque la visibilité est insuffisante.

Il est primordial de rappeler l'importance du port du gilet jaune, notamment à la tombée de la nuit ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables. En rendant les piétons et les cyclistes plus visibles pour les automobilistes, ces gilets participent à la prévention des accidents.

Suite au succès de cette première distribution, nous tenons à vous annoncer qu'une nouvelle mise à disposition de gilets jaunes est prévue prochainement. Il est important de rappeler que chacun, conducteur, cycliste ou piéton, a un rôle à jouer pour rendre la circulation plus sûre.





Fleurs au cimetière de Slins

Des fleurs printanières telles que les narcisses et les tulipes ont été semées au cimetière de Slins et sont mises à disposition des citoyens. Durant leur période de floraison, il est permis de les cueillir avec modération afin de fleurir les tombes de vos proches.

Travaux dans les cimetières

Depuis le début de l'année 2026, plusieurs aménagements et travaux ont été réalisés dans les cimetières de la commune afin d'améliorer à la fois leur capacité d'accueil, leur sécurité et le cadre offert aux visiteurs.

Au cimetière de Lantin, un nouveau mur de colombarium a été construit, offrant désormais 60 emplacements supplémentaires.



Dans les deux **cimetières de Paifve**, des opérations d'exhumation ont été menées. Celles-ci ont permis de libérer de nouveaux emplacements.

Enfin, au **cimetière de Fexhe-Slins**, un dispositif de sécurité a été mis en place : un poteau équipé d'une caméra entièrement autonome alimentée par un panneau photovoltaïque afin de prévenir et limiter les vols. Ces différentes initiatives témoignent de la volonté de la commune d'entretenir et de moderniser ses cimetières, tout en offrant aux habitants des lieux de mémoire dignes, accessibles et respectueux de l'environnement.



Au **cimetière de Slins**, une citerne d'eau de pluie équipée d'une pompe manuelle a été installée. Cet aménagement s'accompagne d'un espace convivial : des bacs à fleurs et des petits bancs placés au-dessus de la citerne permettant aux visiteurs de se recueillir dans un cadre apaisant.





Alzheimer café du 26 novembre 2025 en présence de sa Majesté le Roi Philippe

Lors de notre Alzheimer café du **26 novembre dernier**, nous avons eu l'honneur d'accueillir sa **Majesté le Roi Philippe**.

Sa Majesté a eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de ces rencontres mensuelles, d'échanger avec les personnes présentes, mais également avec quelques enfants de 6^{ème} primaire de l'école communale de Juprelle présents en tant qu'ambassadeurs sensibilisés à la cause.

Pour cette occasion, Madame la Baronne Henry-Gossing, présidente de la Ligue Alzheimer, a pris en charge l'animation de la rencontre avec le soutien de l'animatrice habituelle, Madame Aline Libert. Le public était composé notamment de l'attaché du cabinet du Ministre Yves Coppieters, du Gouverneur de la Province de Liège, Monsieur Hervé Jamar, de la Bourgmestre, Madame Christine Servaes, de l'Echevin de la Santé, Monsieur Philippe Michel, mais également du conseil d'administration de LINAL (Ligue Alzheimer) et de 2 conseillers communaux.





Les participants à la réunion ont pu partager leurs expériences face à un souverain particulièrement attentif et bienveillant. Il en a été de même lors du partage avec les enfants qui ont pu évoquer des questions portant sur la mémoire, la solidarité et la compréhension de la maladie d'Alzheimer.

Sa Majesté a ensuite pu clôturer sa venue par un bain de foule face à de nombreux Juprellois venus pour le saluer devant la salle.

Afin de se remémorer les souvenirs de cette après-midi, une exposition photos a été organisée le mercredi 21 janvier 2026 en présence des élus communaux mais également de Madame la Baronne Henry-Gossing, présidente de la ligue Alzheimer, venue nous remettre la lettre de visite royale signée par sa Majesté le Roi Philippe lors de sa venue le 26 novembre.

Cette exposition a permis à la population de découvrir ou redécouvrir le déroulement de cette journée dans une ambiance conviviale, mais également de commander des reproductions de certaines des photos exposées.



Jonathan Grevesse

Echevinat

Etat-civil - Travaux - Propreté Publique



Rue des Combattants et de la Sucrerie

« Il était temps ! » diraient les riverains. Chantier débuté fin mars 2025 et finalisé fin d'année. La rénovation de la rue des Combattants et de la Sucrerie est enfin terminée.

Pose d'un égouttage, raccordement des logements, réalisation d'une nouvelle voirie, de nouveaux trottoirs et création d'un nouvel espace public devant la salle communale, telle était la mission de la société Marcel Baguette de Thimister-Clermont.

Ce chantier a été réalisé avec plusieurs aides : un subside de l'AIDE (partie égouttage) pour **465.850,00 €** TVAC et un subside de la Région wallonne pour environ **315.000,00 €** (partie mobilité).

La partie à charge communale était de **469.150,00 €**.





Rénovation de la devanture de l'ACJ

Suite à l'évacuation de l'arbre malade devant la Maison Communale, le Service Travaux a réalisé un réaménagement de la devanture du bâtiment.

Embellissement avec des potences et bacs à fleurs, nouveau portail sécurisant l'arrière du bâtiment et nouveau revêtement. Nous remercions les ouvriers pour leur travail.

Un espace point relais pour colis sera également installé dans les prochaines semaines.

Effondrement Chaussée Brunehaut

Cette catastrophe est survenue en juillet 2023 et nous pouvons enfin dire que cela est derrière nous ! Après plusieurs péripéties durant les recherches de la cause de cet effondrement, dont une coupure de la canalisation d'eau qui a retardé la fin de l'étude, nous voilà enfin débarrassés de ce trou béant.

Grâce à l'étude rigoureuse du bureau Cerfontaine et à la rapidité, agrémentée d'une belle qualité de travail, de la société Coumont, le délai de réfection fut bref et fini plus rapidement que le prévoyait le planning initial.

Cette longue déviation et les embarras de circulation sont un lointain souvenir qui laisse place à une belle rénovation de voirie localisée.





Distribution des plants aux citoyens (semaine de l'arbre)

Vous avez été nombreux à répondre « présent » à la distribution d'arbres organisée par la Commune. Grâce à votre mobilisation massive, cet événement a été un véritable succès. Les arbres fruitiers ont été mis à l'honneur. Chaque plant distribué est bénéfique pour la biodiversité et notre environnement à tous.

Nous tenions par ailleurs à exprimer notre plus vive gratitude aux Scouts de Juprelle pour leur collaboration. Leur aide précieuse nous a permis d'accueillir les citoyens dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au vu du succès, le rendez-vous est déjà pris pour la distribution gratuite d'arbres le samedi 22 novembre 2026 de 9h à 12h. Venez nombreux !

Subvention de 25.000 euros octroyée à la Commune

Une subvention de 25 000 euros a été octroyée à la Commune en vue de soutenir la mise en œuvre des actions de notre Plan Local Propreté proposées dans notre candidature et retenues par le jury.

Ce montant permettra l'achat de brosses et de fournitures pour notre balayeuse ainsi que de nouvelles caméras de vidéosurveillance pour la lutte contre les dépôts clandestins. Il permettra également la conception, la réalisation, l'impression et la distribution de flyers concernant les déjections canines et les emballages jetés sur la voie publique.

Cette thématique traite des questions de propreté publique sur la commune.

Verdissement et mise en valeur du crucifix au carrefour de la Chantraine et des abords du hall omnisports

Le verdissement et la mise en valeur du crucifix sis au croisement de la rue de l'Eglise et de la rue du Tige vise à transformer ce symbole religieux en un site végétal et paysager. Le crucifix et les barrières de protection ont été repeints.





**La mise en valeur du parking du hall omnisports est en cours.
Faisons de ce bel outil une vitrine pour notre commune.**

Travaux énergétiques du hall omnisports et du Service travaux

Les travaux de rénovation du hall sportif sont désormais achevés. L'ensemble des parois a été entièrement isolé et l'éclairage a été remplacé par un système plus performant. Des panneaux photovoltaïques ont également été installés sur la nouvelle toiture de la cafétéria.

Le principal défi de ce chantier concernait le système de chauffage. Comme vous le savez, l'installation de chaudières au mazout n'est plus autorisée. Une pompe à chaleur a donc été mise en place pour assurer à la fois le chauffage du hall sportif et la production d'eau chaude sanitaire. Des échangeurs à plaques ont été ajoutés en appoint afin de répondre efficacement aux fortes demandes en eau chaude sanitaire.





Service travaux

Le Service travaux a également été complètement remis à neuf. Vous avez sûrement remarqué l'importance des interventions réalisées sur les façades et les toitures. L'ensemble du bâtiment a été isolé et de nouveaux châssis en aluminium ont été installés.

L'installation électrique a été entièrement remise aux normes et renforcée par de nouveaux panneaux photovoltaïques. Le chauffage et la ventilation du bâtiment sont désormais assurés par des pompes à chaleur et des groupes de ventilation performants.

Ces travaux ont été subsidiés à 80 % grâce à des fonds européens.

Montant total des travaux : **1.036.425,10 € TVAC**

Les finitions intérieures sont actuellement en cours, réalisées en partie par les ouvriers communaux.

Ambassadeur de la propreté pour notre commune

Agissez ! devenez ambassadeur propreté de notre commune



Comme beaucoup de citoyens vous souhaitez, seul ou en groupe, devenir ambassadeur de la propreté pour notre commune. Rien de plus simple : il suffit de vous inscrire en ligne (www.bewapp.be) et de créer un compte pour nettoyer bénévolement des zones spécifiques (rues, chemins de remembrement, plaines de jeux, alentours des écoles, etc...). **Vous choisissez librement sur la carte les lieux que vous souhaitez entretenir.** Vous recevrez **gratuitement, via Bewapp, un kit (gants, pinces, sacs)** et vous pourrez désormais organiser des nettoyages à votre rythme.

Déposez les déchets récoltés à un endroit visible, ensuite envoyez-nous un mail à l'adresse : travaux@juprelle.be. Ces déchets seront pris en charge par la commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au [04/2737771](tel:042737771). Ce mouvement vise à sensibiliser et à embellir notre cadre de vie en impliquant activement tous les citoyens. Vous aussi vous pouvez prendre part à cette dynamique !



1er Echevin
Jonathan GREVESSE



Echevinat Urbanisme - Sports - Jeunesse
Bien-être animal - Gestion des salles



Christophe Colard

Service Urbanisme

Le Service Urbanisme de la Commune de Juprelle accompagne les citoyens dans toutes leurs démarches liées à l'aménagement du territoire et aux projets immobiliers.

Que vous envisagiez de construire une habitation, de transformer un bâtiment existant, de réaliser une extension, de modifier une façade, de placer un abri de jardin ou encore de diviser un bien, nous sommes à votre disposition pour vous informer et vous guider dans les procédures à suivre.

Nous vous conseillons vivement de nous consulter en amont de tout projet afin de vérifier la réglementation applicable (permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis d'environnement, permis unique, déclarations, prescriptions urbanistiques, renseignements urbanistiques, etc.).

Un contact préalable permet souvent de gagner du temps et d'éviter des démarches inutiles.

En 2026, les tarifs communaux ont dû être revus afin de mieux correspondre aux réalités financières liées au traitement des différents dossiers.

L'instruction d'un permis implique en effet un travail administratif conséquent ainsi que divers frais tels que les impressions, les envois postaux recommandés, les publications obligatoires et le suivi des procédures. Cette adaptation vise à couvrir au plus juste les coûts réels engendrés par ces démarches.



Nos tarifs

Dépôt de permis d'urbanisme : 100 €

- +50 € en cas d'annonce de projet ou d'enquête publique
- +100 € par logement supplémentaire

Permis d'urbanisation : 1

50 € par lot et/ou logement

Permis d'environnement :

- Classe 3 : 30 €
- Classe 2 : 150 €
- Classe 1 : 1 200 €

Permis unique :

- Classe 2 : 500 €
- Classe 1 : 1 300 €

Renseignements urbanistiques :

- 60 € moins de 6 parcelles
- 120 € si plus de 6 parcelles

Avis de principe : 50 €

Ouverture de voirie : 500 €

Permis de location : 125 €

Régularisations :

- Demande spontanée : 100 €
- Suite à l'envoi d'un avertissement ou d'une mise en demeure : 150 €
- Suite à l'établissement d'un procès-verbal d'infraction : 300 €

Nos Horaires

Le service est accessible :

- Le lundi matin **sans rendez-vous** de 9h à 12h ;
- Le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi **uniquement sur rendez-vous** de 9h à 12h et de 13h à 16h.

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE DÈS AUJOURD'HUI !



**Trop de chats errants =
Surpopulation
Maladies et souffrances
Nuisances**

**DEVENEZ BÉNÉVOLE
EN 5 ÉTAPES**

1. Contactez-nous

Aline Libert
04/227-97-17
aline.libert@juprelle.be

2. Récupérez le matériel

Administration communale
Rue de l'Église 20 - 4450
Juprelle
Lun-Ven | 8h30-16h

3. Capturez le chat

Cage fournie
Procédure expliquée

4. Amenez-le chez le

vétérinaire
Frais entièrement couverts
par la commune

5. Relâchez-le

Dans son environnement
naturel
Puis retournez la cage

**ENSEMBLE, FAISONS LA
DIFFÉRENCE**

Chaque chat stérilisé, c'est :

- Moins de souffrance
- Moins de naissances non désirées
- Une commune plus harmonieuse

La campagne est reconduite annuellement jusqu'à épuisement du budget établi



Randos Balisées

Avec le retour des beaux jours, peut-être est-il utile de vous rappeler qu'il existe 3 randonnées pédestres au départ du hall omnisports de Slins (rue du Chainay, 61). Le panneau de départ se situe en face du hall, entre le parking (arrondi) et l'étang.

La première randonnée, de 6 km, est adaptée à tous les niveaux ainsi qu'aux poussettes. Elle vous emmène à la découverte du village de Slins et de ses monuments.

La seconde, de 10 km, vous dirige en plus vers le village de Fexhe-Slins.

Enfin, **la troisième randonnée de 16 km** traverse les villages de Paifve, Villers-Saint-Siméon, Liers, Anixhe, Fexhe et Slins et alterne chemins de terre et chemins bétonnés.



Jogging du Père Noël 2025

La quatrième édition du Jogging du Père Noël à Slins s'est déroulée le dimanche 14 décembre dernier.

A l'approche des fêtes de fin d'année, 159 joggeurs, coiffés du traditionnel bonnet de Noël, ont pris le départ aux côtés du Père Noël.

Comme lors des éditions précédentes, les participants avaient la possibilité de choisir leur distance en parcourant une, deux ou trois boucles de 3,3 km à travers le village de Slins, au départ du hall omnisports.

Depuis sa création, ce jogging fait partie du Challenge « Cours la Province », contribuant ainsi à faire connaître l'événement auprès de coureurs venant parfois de régions plus éloignées.

Après l'effort, les joggeurs ont pu profiter d'un moment convivial en se promenant sur le marché de Noël installé dans le hall omnisports où il était possible de boire un verre et de se restaurer. La matinée s'est ensuite clôturée par la remise des prix sur le podium du Père Noël.





Stages d'été

- Du 6 au 10 juillet, du 13 au 17 juillet, du 10 au 14 août et du 17 au 21 août 2026.

Attention, les semaines 2 et 3 des stages d'été sont destinées aux enfants de 3 à 9 ans uniquement. Les grands (10-12ans) sont uniquement acceptés lors des semaines 1 et 4.

- 2 lieux de stage :**
- école de Juprelle (rue du Tige, 142-144) pour les enfants de 3 à 5 ans.
 - hall omnisports de Slins (rue du Chainay, 61) pour les enfants de 6 à 12 ans.

Retrouvez toutes les informations à propos des activités et des stages sur la page [Facebook](#) « Centre sportif de Juprelle » et sur le site internet : www.centresportifjuprelle.com

AGENDA SPORTIF 2026

Rejoignez-nous pour une année pleine d'activités !

📍 **Samedi 9 mai 2026**

» La Bourse Sportive



📍 **Dimanche 7 juin 2026**

» Marche Adepts



📍 **Du 31 août au 6 septembre 2026**

» La Semaine du Sport
Essais gratuits pour tous!



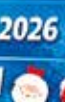
📍 **Dimanche 18 octobre 2026**

» Rando VTT



📍 **Dimanche 13 décembre 2026**

» Jogging du Père Noël



📣 **Ouvert à tous – Venez nombreux !**
Ambiance conviviale garantie !



Piste vélo

Rappelons également qu'il existe un parcours en plein air où les plus jeunes peuvent apprendre à rouler à vélo tout en s'amusant.

Cette esplanade, ouverte au public, propose un véritable parcours de circulation grâce aux marquages au sol. Les enfants peuvent ainsi s'initier aux bases du vélo tout en découvrant une partie du code de la route.

Entre activité sportive, apprentissage et moment de détente en plein air, petits et grands y trouvent leur compte.

Pour ceux qui n'ont pas de vélo, pas de problème : plusieurs vélos de tailles différentes ainsi que des casques sont mis à disposition de vos enfants gratuitement auprès du secrétariat du hall omnisports de Slins durant les heures de bureau. Pensez-y pour vos mercredis après-midi ou durant les vacances.



Marius Willimes

motocross

Notre pilote de motocross juprellois

À seulement 8 ans, bientôt 9, Marius Willimes trace peu à peu son chemin dans le monde du motocross.

C'est en 2022 que tout commence. Fasciné par les motos qu'il regarde à la télévision et admiratif de celle de son papa, le jeune juprellois se passionne dès l'âge de 5 ans pour les deux-roues. A Pâques, il reçoit une petite moto de trial électrique et s'amuse tout en progressant dans le jardin familial. Par la suite, alors qu'il joue au football au CS Juprelle, une autre famille passionnée de motocross croise sa route. C'est à ce moment-là que les 2 familles mettent en place des entraînements plus réguliers ainsi que la création d'une équipe, « LMC Racing », que Marius partage désormais avec son ami Luka et son frère Côme.

Depuis, le jeune pilote s'entraîne deux fois par semaine, le mercredi après-midi et le week-end, en fonction de la météo. Dans la région liégeoise, les infrastructures se font rares. Pour s'entraîner, la famille se déplace notamment à Genk, Lierneux, Lommel, mais aussi régulièrement en Allemagne et, plus occasionnellement, aux Pays-Bas.



Locker Mondial Relay

Vous l'aviez sans doute vu... Un nouveau locker Mondial Relay a été installé sur le parking du hall omnisports de Slins et est désormais opérationnel depuis le mois de février.

Le locker fonctionne 24h/24 et 7j/7, offrant ainsi une disponibilité maximale pour récupérer les colis à tout moment.



Marius évolue au sein de deux fédérations. D'une part, la VMCF, fédération flamande qui organise plusieurs courses à proximité de Juprelle. Le jeune pilote y a participé à plusieurs reprises, décrochant trois podiums, avec à chaque fois une 2e place à Moresnet, Warsage et Bolland.

D'autre part, il évolue à l'AMPL – Amicale Motocycliste de la Province de Luxembourg, la plus grande fédération francophone de motocross en Belgique. Lors du dernier championnat provincial, qui s'étendait de mars à octobre 2025 sur une vingtaine d'épreuves, 37 pilotes s'affrontaient dans sa catégorie. Marius y a décroché une remarquable troisième place au classement général de la saison en 50cc automatique.

Ses parents reconnaissent qu'ils y sont allés au début « les mains dans les poches », loin de se douter que cette aventure deviendrait bien plus qu'un simple loisir pour leur fils. Aujourd'hui, chaque membre de la famille a son rôle, mais tous partagent un même objectif : être présents tous les 4 à chaque course. Un soutien précieux, même si l'inquiétude n'est jamais très loin du côté de sa maman. Cette dernière confie qu'au fil du temps, elle parvient à être moins stressée, tout en restant très fière de son fils.

Côté technique, le jeune pilote a récemment franchi un cap : il est désormais passé en 65cc avec boîte manuelle. Une transition, réalisée cet hiver, qu'il adore et semble déjà maîtriser. Pour cette saison 2026, dans cette nouvelle catégorie, l'objectif de Marius est clair : intégrer le top 10.

Une fois sur la piste, Marius ne pense qu'à une chose : se dépasser. Ses meilleurs souvenirs ? Sa victoire de manche à Moresnet ainsi qu'une première place en



qualifications, synonyme de meilleur temps, à Durler. Une fierté immense pour le jeune pilote, qui avoue aimer par-dessus tout... les sauts et la boue.

Inspiré par le pilote australien Jett Lawrence, le jeune juprellois voit déjà bien plus loin. Son rêve ? Devenir pilote professionnel... et un jour, pourquoi pas, champion du monde.

Il ne reste plus qu'à lui souhaiter d'aller le plus loin possible dans cette belle aventure.



Ça bouge au Royal Gym Club Etoile 68 Slins !

Le 21 mars dernier, le club de gymnastique de notre commune a accueilli sa première compétition provinciale d'acrogym au Centre Sportif de Juprelle. 265 gymnastes issus de dix clubs francophones et germanophones se sont rencontrés sur le praticable afin d'effectuer diverses figures acrobatiques en duo ou en trio. Cette journée a rassemblé les divisions 1 à 6. Le RGC Etoile 68 Slins a lui-même concouru en D4, D5 et D6 et est, à plusieurs reprises, monté sur le podium. Ainsi, une médaille d'or, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze sont restées à domicile. Félicitations aux gymnastes et à leurs entraîneurs !

Une soirée devant la télé ? De Dirty Dancing à K-pop Demon Hunter en passant par la météo, c'est ce que l'ensemble des gymnastes du club a présenté les 28 et 29 mars 2026 lors de l'organisation de son second gala.

Devant plus de 600 personnes, petits et grands ont ébloui le public en proposant parcours psychomoteurs, prestations individuelles aux agrès, pyramides ou encore mouvements gymniques collectifs. Le gala s'est terminé par la démonstration du groupe « Eurogym », qui se rendra cet été à Pistoia en Italie pour célébrer la gymnastique à l'occasion de l'Eurogym, un festival européen de gymnastique qui a lieu tous les deux ans et auquel le club participe depuis 2018.





Echevin
Christophe COLARD



Philippe Michel

Echevinat

Troisième âge - Petit patrimoine - Santé
Famille - Culture - Bibliothèques - Énergie - Associations

Marché de Noël - Appels à projets environnementaux
Accueil aux nouveaux habitants - Plan de cohésion sociale



Une excursion réussie et chaleureusement appréciée par nos aînés

Le 3 décembre 2025, la commune de Juprelle organisait une excursion réservée à nos aînés, une journée placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et du plaisir partagé. De 8h à 18h30, les participants ont vécu un programme complet et parfaitement rythmé qui a rencontré un grand succès et suscité de nombreux sourires. La matinée a débuté par la visite du Château de Reinhardstein, un site remarquable niché au cœur de nos Ardennes. Guidés à travers l'histoire du lieu, les participants ont pu apprécier l'authenticité du château, la richesse de son architecture et les anecdotes passionnantes qui le caractérisent. Cette immersion a été suivie d'un bon repas de midi, permettant à chacun de prolonger la convivialité dans une ambiance détendue.

L'après-midi a conduit le groupe à Malmedy pour une balade à la découverte des crèches disséminées dans la ville. Cette promenade douce, ponctuée de pauses et de discussions, a permis d'admirer des réalisations originales et soignées, témoignant du savoir-faire local et de l'esprit de Noël déjà bien présent.

Un temps libre a ensuite offert à chacun l'occasion de flâner, de profiter des commerces, ou tout simplement de savourer un moment au cœur de cette charmante cité malmédienne.

Au terme de la journée, les retours ont été unanimes : les aînés ont adoré l'excursion, tant pour la qualité des activités proposées que pour l'ambiance bienveillante qui a accompagné le groupe du début à la fin.

Excursion de printemps le mercredi 6 mai :

découverte de Dinant au fil de l'eau et visite de l'abbaye de Leffe

Nous débuterons la journée par une croisière de 45 minutes sur la Meuse au départ de Dinant. Ensuite, nous dînerons au restaurant chez « Bouboule ». Nous poursuivrons la journée par une visite guidée de l'abbaye de Leffe et nous finirons par la visite de la brasserie Caracole qui se clôturera par une dégustation.

Information et inscription auprès d'**Aline Libert** au **04/227-97-17**
ou par mail aline.libert@juprelle.be





Un Marché de Noël qui a sublimé la magie des fêtes à Juprelle

Le Marché de Noël de Juprelle a une nouvelle fois rencontré un succès remarquable, attirant un très large public venu profiter de l'ambiance chaleureuse et des nombreuses animations proposées. L'affluence constatée tout au long du weekend témoigne de l'attachement des habitants à cet événement devenu incontournable dans notre commune.

Cette année, le marché s'est encore enrichi avec l'ajout d'un marché artisanal qui a rencontré un véritable engouement. Les visiteurs ont pu découvrir une grande diversité d'artisans passionnés, échanger avec eux et apprécier la qualité de leurs créations.

Le point d'orgue du weekend fut sans aucun doute le spectacle de magie dédié aux enfants qui a rempli le chapiteau au-delà des attentes. Les familles sont venues en nombre, et l'enthousiasme des enfants, comme celui des parents, a démontré combien ce moment était attendu et apprécié.

En combinant le succès du Marché de Noël, la belle réussite du marché artisanal et l'enchantement apporté par le spectacle de magie, cette édition a véritablement amplifié la magie de Noël à Juprelle.

Un grand merci aux artisans, aux associations, aux bénévoles et à tous les visiteurs qui ont contribué à faire de cet événement un moment chaleureux, fédérateur et inoubliable.

On vous donne
déjà rendez-vous
les 12 et 13 décembre 2026.





Deux conférences plébiscitées à Juprelle

1. Conférence sur l'Intelligence Artificielle

Le 26 février, la commune de Juprelle a accueilli une conférence sur l'Intelligence Artificielle animée par M. Delli Pizzi.

Il a expliqué simplement ce qu'est l'IA, son fonctionnement et ses usages concrets : résumé de textes, organisation de voyages, analyse d'informations, détection de fausses nouvelles...

La soirée a également mis en lumière les secteurs déjà touchés par cette technologie ainsi que les points de vigilance à connaître.

Une rencontre claire, accessible et très suivie.



2. « Retrouver sa paix intérieure » : une soirée enrichissante

Le 2 décembre, la conférence animée par Françoise Martin à la salle du Trîhê de Villers-Saint-Siméon a réuni un public nombreux.

Elle a présenté deux outils pour mieux se recentrer :

- la psychogénéalogie, qui éclaire l'influence de l'histoire familiale ;
- la numérologie, qui aide à mieux comprendre son propre fonctionnement.

Grâce à des explications accessibles et à des échanges ouverts, la soirée a été à la fois instructive et conviviale.

Un beau moment apprécié par l'ensemble des participants.

La Commune met à l'honneur ses bénévoles et associations

Ce 22 janvier 2026, à la salle du Trîhê, le Conseil communal a tenu à mettre à l'honneur les bénévoles, les associations, les clubs sportifs et les fabriques d'église, afin de les remercier pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année au service de la population juprelloise.

Ils ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse et détendue. Ce moment de rencontre a permis de rappeler l'importance de leur engagement, mais aussi de simplement partager un instant convivial ensemble.

Lors de cette soirée, un Mérite du Travail a également été remis, saluant de manière particulière l'investissement remarquable d'un citoyen de Juprelle.



Les participants ont en outre pu découvrir les photos de la venue exceptionnelle du Roi, toujours exposées dans la salle, apportant une touche symbolique et très appréciée à l'événement.

Grâce à leur présence et à leur enthousiasme, cette rencontre a été un véritable succès et confirme, une fois de plus, que notre commune peut compter sur un réseau de bénévoles impliqués et solidaires.





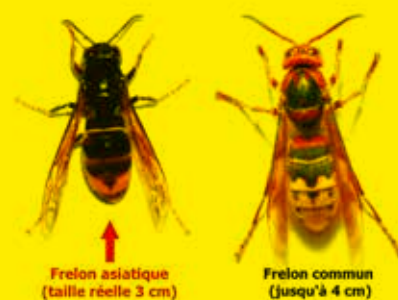
FRELON ASIATIQUE : une séance d'information qui a mobilisé les citoyens

Une séance d'information consacrée au **frelon asiatique** s'est récemment tenue dans la commune et a rencontré un vif succès. De nombreux citoyens se sont déplacés afin d'en apprendre davantage sur cette espèce invasive, ses impacts sur la biodiversité, et les moyens de lutte et de prévention.



À l'issue de cette rencontre, **une distribution gratuite de pièges à frelons asiatiques** a été organisée en collaboration avec le **GAL Basse-Meuse**. L'initiative a rencontré un très grand intérêt puisque plus de **200 pièges ont été distribués aux habitants**.

Cette action vise à sensibiliser la population et à encourager chacun à participer à la surveillance et à la limitation de la propagation de cette espèce nuisible pour les abeilles et la biodiversité locale.



Lutte contre le frelon asiatique - Destruction des nids

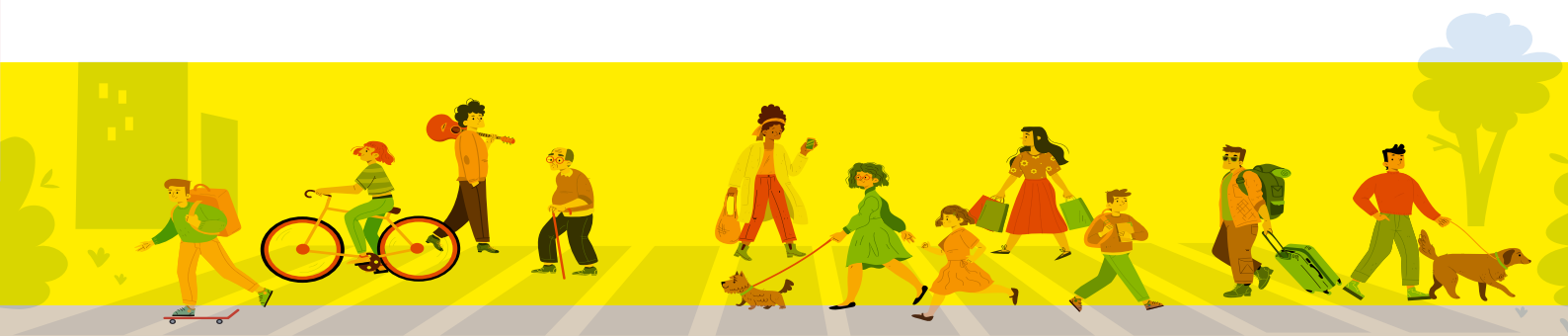
Pour garantir la sécurité de tous et lutter efficacement contre l'invasion de cette espèce exotique envahissante, nous tenons à vous signaler qu'un **spécialiste a été désigné par le Collège communal afin de procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques dans la commune de Juprelle**.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, nous vous invitons à ne pas tenter de le détruire vous-même et à **contacter le secrétariat (04 278 66 54 ou secretariat@juprelle.be) dans les plus brefs délais**.

Pour permettre une intervention rapide et efficace, merci de transmettre :

- L'adresse précise ou la localisation du nid (vous pouvez également joindre une photo)
- Des informations complémentaires (hauteur, accessibilité, proximité d'habitations...) si cela est possible

Dès réception de votre demande, nous organiserons, le cas échéant, l'intervention du spécialiste sur place. Nous vous remercions pour votre vigilance et votre collaboration.





Registre des Étoiles – Un geste symbolique pour accompagner les familles

La commune de Juprelle met en place le Registre des Étoiles, destiné à offrir **un soutien symbolique aux parents touchés par un deuil périnatal, jusqu'au 139^e jour de gestation**. Conservé à la Maison Communale, ce registre permet d'inscrire le prénom de l'enfant et, si souhaité, un message personnel.

Sans valeur juridique, il offre toutefois un véritable lieu de mémoire et de reconnaissance, précieux pour les familles traversant cette épreuve.

L'accès au Registre est ouvert à toute personne concernée, sans limite de date, et l'inscription **est gratuite**. Les parents peuvent s'adresser au service de l'État civil où un accueil discret et bienveillant leur est réservé. Par cette initiative, Juprelle réaffirme sa volonté d'accompagner chacun, même dans les moments les plus fragiles.

Formation DEA : une initiative communale couronnée de succès

La Commune a récemment organisé une formation à l'utilisation du Défibrillateur Externe Automatisé (DEA) dans le cadre de sa politique de santé publique. Cette initiative, destinée à renforcer les compétences de nos citoyens face aux situations d'urgence, a rencontré un vif succès : toutes les places ont été réservées en un temps record.

Cette forte participation témoigne de l'intérêt croissant de la population pour les gestes qui sauvent et de l'importance d'être préparé à intervenir rapidement lors d'un arrêt cardiaque. Grâce à cette session, plusieurs habitants disposent désormais de connaissances essentielles pouvant contribuer à sauver des vies.

Au vu de cet engouement, la Commune prévoit déjà de reprogrammer d'autres formations dans les prochains mois afin de permettre à un plus grand nombre d'administrés d'y prendre part.

Echevin
Philippe MICHEL



Protégeons la biodiversité : attention à la taille des haies

La période de nidification des oiseaux s'étend généralement du **15 mars au 31 juillet**. Durant ces mois essentiels, de nombreuses espèces trouvent refuge dans nos haies pour construire leurs nids et élever leurs petits.

Tailler une haie à cette période peut détruire des nids, perturber la reproduction et mettre en danger la faune locale.

Les haies ne sont pas de simples végétaux : elles constituent de véritables abris pour la biodiversité.

» C'est pourquoi il est fortement recommandé de ne pas tailler vos haies durant cette période.

» Avant toute intervention, prenez le temps de vérifier attentivement la présence de nids.

En adoptant ces gestes simples, vous contribuez activement à la protection de la biodiversité et au respect de la vie sauvage.

Merci pour votre vigilance et votre engagement !



**Protégeons
la biodiversité**

NIDS PRIMAIRES DE FRELONS ASIATIQUES



SIGNALONS LES TOUS

1. Je repère les nids

- D'avril à juin
- Petite taille, couleur sable
- Ouverture sur le bas ou côté
- Dans les endroits protégés (abri, auvent...)

2. Je signale les nids



Anne Gpage



Echevine

Instruction Publique - Petite enfance

Accueil extrascolaire - Plaines de jeux



Wihogne

Une année riche en découvertes et en moments festifs à l'école communale de Wihogne !

Au fil des semaines, les élèves de l'école communale de Wihogne ont vécu de nombreuses activités qui rythment leur vie scolaire. Parmi les temps forts, les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles ont eu la chance de participer à une animation autour des « Chevaliers Toltèques ». À travers cette approche ludique et adaptée à leur âge, les enfants ont appris à mieux comprendre leurs émotions, à développer la confiance en eux et à cultiver des relations positives avec les autres.

Les plus jeunes ont également bénéficié de l'animation « Bulle de Miro », un moment privilégié centré sur les émotions et le bien-être. Grâce à des activités sensorielles, des histoires et des moments de relaxation, les enfants ont découvert comment identifier ce qu'ils ressentent et comment exprimer leurs émotions en toute sérénité.

En parallèle de ces animations pédagogiques, l'école a vibré au rythme de nombreuses activités festives. Les élèves ont ainsi célébré Halloween dans une ambiance à la fois amusante et un peu mystérieuse, avant d'accueillir avec émerveillement la visite tant attendue de Saint Nicolas. La magie de Noël s'est ensuite invitée à l'école avec la journée du pull de Noël, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Enfin, le carnaval est venu clôturer cette période festive avec ses déguisements colorés et ses moments de joie partagés.



Slins

La vie à l'école de Slins : un début d'année 2026 riche en découvertes !

Ces trois derniers mois ont été particulièrement animés pour les élèves de notre école. Entre sorties pédagogiques, projets créatifs, découvertes scientifiques et actions solidaires, chacun a pu vivre des moments forts.

Une aventure sous terre pour les P5-P6 à Blegny Mine :

Nos élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années ont plongé au cœur de l'histoire industrielle de la région en visitant **Blegny Mine**. Après avoir découvert les conditions de travail des mineurs et le fonctionnement impressionnant du site, les enfants ont vécu un moment particulièrement palpitant : un **Escape Game éducatif**, imaginé spécialement pour eux. Répartis en équipes, ils devaient résoudre énigmes et défis pour « s'échapper » de la mine. Une aventure immersive mêlant coopération, réflexion... et quelques frissons !

P1-P2 à l'Insectarium HEXAPODA : un monde à six pattes

Les plus jeunes ont, quant à eux, pris la direction de Waremmes pour visiter **l'insectarium HEXAPODA**, un univers fascinant où cohabitent près de **50 espèces d'insectes**.

Émerveillement garanti lorsqu'ils ont enfilé des lunettes spéciales leur permettant de voir « comme des insectes » ! Une expérience amusante et sensorielle, complétée par la découverte de scarabées, phasmes, papillons et autres petites bêtes étonnantes.

Un carnaval haut en couleurs :

Comme le veut la tradition, petits et grands ont sorti leurs plus beaux déguisements pour fêter **le carnaval** au sein de l'école. Cour colorée, rires, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous. Princesses, superhéros, animaux, personnages fantastiques : chacun a contribué à faire en sorte que cette journée soit vraiment joyeuse !

Les Jeunesses Musicales : un éveil artistique pour tous :

Cette année encore, les Jeunesses Musicales ont investi nos classes pour offrir aux enfants des activités d'éveil musical.

À travers plusieurs séances, les élèves ont pu expérimenter le rythme, jouer avec leur voix, découvrir des instruments du monde et s'initier au langage musical. Un moment fort apprécié qui permet la créativité et le plaisir de chanter ensemble.

Les P4 à la découverte de la Maison Zéro Déchet :

Pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la réduction des déchets, les élèves de 4^e année ont visité la Maison Zéro Déchet de Waremmes. Ils y ont découvert de nombreuses astuces pour mieux trier, réduire leur production de déchets et adopter des gestes écoresponsables. Une visite motivante qui s'inscrit pleinement dans nos projets d'éducation au développement durable.

Fêter 100 jours d'école : une journée pas comme les autres !

Moment phare pour nos classes de M3 à P2 : la célébration des 100 jours d'école.

Pour l'occasion, l'établissement s'est transformé en véritable maison de retraite miniature ! Les enfants, grimés en adorables petits centenaires, ont multiplié les activités autour du nombre 100 : défis, bricolages, collections, chansons, jeux mathématiques... Une journée tendre, amusante et symbolique.

L'opération Pièces Rouges : un geste pour la solidarité

Comme chaque année, notre école participe à l'opération Pièces Rouges, au profit de la lutte contre le cancer.

Une grande tirelire trône fièrement dans le hall, et chacun, enfants, parents, enseignants ou visiteurs, peut y glisser ses pièces. Un petit geste, mais une immense chaîne de solidarité qui nous tient particulièrement à cœur.

Ecole de Lantin

Cette année, plusieurs projets ont été organisés dans l'ensemble de l'école, avec l'objectif de soutenir le bien-être des élèves, de renforcer la cohésion et d'ouvrir les enfants à des découvertes culturelles et citoyennes.

Prévention et bien-être : les Chevaliers Toltèques au cœur de l'école

Toutes les classes ont participé à une animation autour des Chevaliers Toltèques. Les élèves ont été sensibilisés à la communication bienveillante, au respect et à la gestion des relations.

Une séance d'information a également été proposée aux parents afin de présenter la démarche et d'assurer une continuité entre l'école et la maison.

Un carnaval haut en couleur

L'école a organisé un bal de carnaval réunissant tous les élèves. Mascottes, confettis, musique, gonfleur de ballons et petites collations ont contribué à un moment festif apprécié par les enfants et leurs parents.

Animations Tip Top – Province de Liège

Les élèves de 2e et 3e maternelles ainsi que ceux de première et deuxième primaires ont bénéficié des animations Tip Top. Ces ateliers ont permis d'aborder les émotions, leur reconnaissance et leur gestion à travers des activités adaptées à l'âge des enfants.

Fête des 100 jours

Les élèves de troisième maternelle ont célébré la fête des 100 jours. Les enfants, déguisés en « personnes de 100 ans », ont participé à une série d'activités ludiques autour du nombre 100, marquant symboliquement une étape importante de l'année scolaire.

Primaires : culture, patrimoine et découvertes

Visite de l'exposition Da Vinci

Les élèves de 3e et 4e années ont visité l'exposition Da Vinci au château de Waroux. Cette sortie leur a permis de découvrir les inventions, les œuvres et l'univers de Léonard de Vinci à deux pas de chez nous.

Jeunesses Musicales – Opéra de Liège

Dans le cadre des Jeunesses Musicales, plusieurs classes ont assisté à une activité à l'Opéra de Liège, offrant aux élèves une première approche du monde lyrique.

La Ville

Les élèves de 5e et 6e années ont visité le musée Wittert. La journée s'est poursuivie par un jeu de piste dans le centre historique de Liège, combinant découverte culturelle et observation du patrimoine.

Fexhe-Slins

Ecole de Fexhe-Slins

Comme chaque année à l'école communale de Fexhe-Slins, nous avons commencé par un petit déjeuner afin de renouer les liens. Ce moment convivial a permis à tous, petits et grands, de rencontrer notre nouvelle directrice : Madame Kaspers.

Le 18 septembre, les enfants de P1 et de P2 ont commencé leurs découvertes par une visite à la Maison des Terrils de Saint - Nicolas. Elle leur a permis de découvrir la vie des mineurs, la nature qui s'est installée au fil du temps sur les monticules de pierres et de déchets miniers et de réaliser des instruments de musique à partir de la nature.



Le 9 octobre, tous les enfants ont pu assister à une animation :

- les plus petits ont suivi Adèle et Arthur dans la forêt magique habitée par des personnages de contes et ils les ont aidés à retrouver la maison de Plumette, une petite chouette égarée.



- les plus grands sont partis à la découverte des océans, des animaux des abysses et des légendes comme celles du kraken ou de la sirène. Ils ont appris le système des marées et ont aussi été sensibilisés à la pollution des eaux.

Le 28 novembre, le Grand Saint a encore une fois bien gâté nos élèves. Ceux de maternelle ont reçu de nombreux jeux pour la classe. Les élèves de primaire ont, quant à eux, participé à une animation musicale. Grâce aux « Ateliers d'Annetine », ils ont créé deux chansons ayant pour thème : « La musique, c'est magique ».

Les accords Toltèques

Cette année, notre école a décidé de participer au projet des accords toltèques. Ainsi, les élèves apprendront à se protéger des mots méchants, moqueries, regards... à l'école comme à la maison.



Carnaval

Les élèves ont participé à une matinée festive pour le carnaval : déguisements et confettis étaient de la partie.



En route vers les secondaires

Les élèves de 5ème et 6ème primaires ont eu l'opportunité de visiter l'Athénée Royal de Herstal ce vendredi 9 janvier. Au cours de cette journée, ils ont pu découvrir les locaux ainsi que l'organisation d'une école secondaire. Ils ont également assisté à plusieurs cours : sciences, histoire et mathématiques. Cette immersion leur a permis de mieux comprendre les attentes et le fonctionnement du secondaire. Cette expérience enrichissante a aidé les élèves à se projeter dans leur future rentrée.

Les élèves de 6ème primaire ont participé à une animation proposée par le PMS. Celle-ci visait à expliquer l'organisation de l'enseignement secondaire. Monsieur Collard a eu l'occasion de leur parler en détail du fonctionnement du tronc commun ainsi que des changements importants qu'il entraîne dans le parcours des élèves. Cette activité leur a aussi permis de poser toutes leurs questions et d'aborder plus sereinement cette nouvelle aventure.

Des jeux coopératifs en primaire

Chaque classe de primaire a présenté des jeux coopératifs à mener lors des récréations ! Ainsi, nous souhaitons favoriser l'entraide, la cohésion de groupe et le «vivre-ensemble» plutôt que la compétition.



Nous cuisinons en 2ème année

Les élèves de 2ème primaire ont abordé le thème des recettes de cuisine. Ils ont eu l'occasion de mettre la main à la pâte en réalisant eux-mêmes plusieurs recettes : un « chocisson » pour le goûter de Noël, des crêpes pour la Chandeleur. Ils ont même relevé le défi de réaliser 100 gaufres ! Le défi a été réussi avec brio !



Les 100 jours

Comme chaque année, en P1 et P2, nous avons fêté comme il se doit les 100 premiers jours d'école. Au programme : défis, jeux, calculs, activités artistiques.



Les enfants de première ont profité de cette journée pour cuisiner. Au menu : toasts - pizzas - crêpes préparés par leurs soins.



Classes de dépaysement à Saint-Hubert

Fin février, nos élèves de P4, P5 et P6 ont posé leurs valises pour une semaine en immersion complète entre nature, culture et découvertes scientifiques. Nos jeunes explorateurs ne se sont pas ennuyés une seconde avec un planning bien chargé :

- **Histoire & Patrimoine** : Un saut dans le temps avec la visite du Château de Bouillon, du Musée du Fer et de la Malagne (villa gallo-romaine).
 - **Sciences & Nature** : Exploration de la pisciculture, immersion dans le monde des abeilles avec l'Escape Ruche et observation de la faune lors de nos balades en forêt.
 - **Éveil & PECA** : Des ateliers artistiques et des jeux collaboratifs pour renforcer l'esprit d'équipe et la créativité.
 - **Fun** : Des jeux et cabanes en pleine nature pour profiter du grand air ardennais !
- L'objectif de cette semaine : apprendre autrement, s'émerveiller et surtout, créer des souvenirs inoubliables avec les copains !

Les institutrices de l'école communale de Fexhe-Slins



Juprelle

Ecole de Juprelle

Visite de rapaces à l'école

L'ASBL Action Rapaces est intervenue à l'école de Juprelle afin de proposer une animation pédagogique consacrée à la découverte des rapaces nocturnes.

Au cours de cette visite, les enfants ont eu l'occasion de rencontrer deux hiboux et une chouette et d'en apprendre davantage sur le mode de vie de ces oiseaux, leur alimentation, la manière dont ils chassent, leur vision très développée et leur vol. Les enfants ont également observé une pelote de réjection permettant de comprendre la digestion des rapaces et l'identification de leurs proies.

Ils ont terminé cette activité par une photo prise près d'un hibou grand-duc.

Visite au musée de la Vie wallonne

Les élèves de P1 et de P2 se sont rendus au musée de la Vie wallonne au mois de mars. Les enfants ont participé à une animation pédagogique sur les jouets d'autrefois : jouets en bois, en métal ou en tissu, sans piles ni écrans et encore des objets fabriqués à la main ou transmis de génération en génération. Grâce à cette visite, ils ont pu se rendre compte de la façon dont jouaient les enfants autrefois. Ils ont comparé les jouets anciens avec ceux d'aujourd'hui, manipulé certains objets ou reproductions. Cette activité a éveillé la curiosité des élèves qui se sont posé beaucoup de questions et ont fait de chouettes découvertes. Par la suite, les enfants ont assisté à un spectacle traditionnel de marionnettes pour découvrir Tchantchès et Nanesse lors d'une histoire pleine d'humour et de rebondissements.

Lauriane Seronvalle



Présidente du CPAS de Juprelle

Tourisme - Mobilité - Commerces Locaux



IMPACT DE LA RÉFORME DU CHÔMAGE

Depuis le **1er janvier 2026**, les CPAS font face aux premières conséquences de la réforme fédérale du chômage adoptée en 2025. Pour rappel, cette réforme vise principalement à limiter dans le temps le droit aux allocations de chômage et entraîne, pour certaines personnes, une perte de ce droit. Une partie d'entre elles se tourne alors vers les CPAS pour solliciter un revenu d'intégration sociale (RIS).

La première vague d'exclusions est intervenue le **1er janvier 2026**. Elle concerne notamment certaines personnes bénéficiant d'allocations d'insertion ainsi que des chômeurs de très longue durée (≥20 ans).

Une deuxième vague est entrée en vigueur le **1er mars 2026**, touchant les demandeurs d'emploi ayant 8 à 20 ans de chômage cumulé.

Une troisième phase s'est déroulée le **1er avril 2026**, concernant notamment certaines personnes se trouvant en 3e période d'indemnisation avec moins de 8 ans de chômage.

Au 1er juillet 2026 :

les exclusions visent les personnes en **2e période d'indemnisation (après la 1re année de chômage)**.

D'autres étapes sont encore prévues au cours de l'année 2026 et en 2027.

QUE FAIT LE CPAS POUR AIDER LES BÉNÉFICIAIRES À SE RÉINSÉRER ?

Le CPAS de Juprelle accompagne toutes les personnes qui sollicitent un revenu d'intégration sociale, y compris celles arrivant suite à la réforme du chômage. L'objectif est de **favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle** :

- **Le P.I.I.S. (Plan Individuel d'Intégration Sociale)**

Dès qu'une personne demande le RIS, un P.I.I.S. est rédigé avec le bénéficiaire. Ce plan reprend le projet professionnel et social du bénéficiaire.

- **Les remises à l'emploi via l'article 60§7**

Certains bénéficiaires peuvent être orientés vers un **emploi d'insertion** dans le cadre de l'article 60§7 de la loi sur les CPAS. **Cela permet de garder le contact avec le monde du travail et d'acquérir de nouvelles compétences.**

- **L'inscription au Forem**

Tous les bénéficiaires du RIS (à l'exception de certains cas spécifiques), exclus suite à la réforme, sont inscrits au Forem, afin de bénéficier des offres d'emploi, formations et accompagnement professionnel disponibles. Le CPAS suit leur participation et les pousse à rester actifs dans leur recherche d'emploi.

- **Collaboration avec la Mirel**

Le CPAS travaille en partenariat avec la **Mirel** (Mission régionale pour l'emploi et la formation). Ce partenariat permet de renforcer les actions de formation et d'insertion professionnelle.

- **Accompagnement personnalisé**

Au-delà des démarches administratives, le CPAS assure un suivi régulier pour :

- o vérifier que les conditions du RIS sont respectées,
- o soutenir les personnes dans leur recherche d'emploi ou leur participation aux formations,
- o aider à résoudre les obstacles administratifs, personnels ou sociaux qui peuvent freiner leur insertion.

- **Ateliers et formations**

Le CPAS propose également des **ateliers d'insertion**, les ateliers du GAPS (Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement), détaillés ci-dessous.

ATELIERS ORGANISÉS AU CPAS EN 2026

Entièrement gratuits et accessibles à tous les Juprellois sur inscription au **04/278.58.48** ou à l'adresse email marine.welle@cpasjuprelle.be

2 ateliers déjà organisés en 2026

-Jeux de société : Un mois d'une vie.

Le jeudi 12 février 2026, les participants prenaient part à un jeu de société qui permettait d'apprendre à gérer un budget sur un mois de vie, nous montrant comment disposer de nos ressources face à nos dépenses (charges). Des imprévus de la vie quotidienne et des tentations viennent compliquer nos choix.

Ce jeu était proposé par le Creno, le Centre de référence de médiation de dettes du Hainaut.

-Mon rapport à l'argent - « La culpabilité de ne pas avoir d'argent »

Cette animation nous a été présentée, le vendredi 10 avril 2026, par Véronique Honlet, psychomotricienne relationnelle. Elle abordait la relation à l'argent, que trouve-t-on derrière l'obstacle «argent», la peur de décevoir, le besoin de se réaliser, la peur d'être visible...

3 ateliers à venir :

-Inclusion numérique et sécurité en ligne.

Animation présentée par Febelfin, fédération belge du secteur financier, sur la banque numérique et la sécurité en ligne.

Quand :

à déterminer

-Activité culturelle : visite du Fort d'Eben-Emaël et goûter.

Quand :

le jeudi 17 septembre 2026, de 13h00 à 16h00

-Formation « Comprendre l'importance de l'image de soi dans la société », suivie d'un atelier couleur.

Cette animation sera donnée par la SPRL « Imaginez-moi ».

Il s'agit d'une formation afin d'appréhender les entretiens d'embauche et les autres rencontres au quotidien dont l'objectif est de faire une « bonne impression ».

Quand :

le jeudi 3 décembre 2026, au CPAS, de 9h à 16h

SAINT NICOLAS AU CPAS

Grâce au fonds de participation socioculturelle, nous avons invité les enfants à fêter la Saint- Nicolas. Ils ont chacun reçu un jouet et une boîte de gourmandises.



Place des saveurs le 11 septembre

La commune de Juprelle est heureuse de vous annoncer qu'elle organise une soirée « Place des Saveurs » afin de mettre en avant les produits de nos producteurs locaux. Venez nombreux pour les goûter.

Place des Saveurs est organisé le **vendredi 11 septembre 2026** de **16h à 22h30**, à la Ferme Dupuis
Rue Provinciale 525, 4458 Fexhe-Slins.



Tourisme

C'est le printemps : le moment idéal pour (re)découvrir la balade Totemus

Si vous ne faites pas encore partie des 1 500 marcheurs qui ont déjà tenté l'expérience, c'est le moment parfait pour découvrir notre balade Totemus !

Que vous soyez habitant de longue date ou nouvel arrivant, cette balade est une belle occasion de redécouvrir les paysages et les richesses de notre territoire... tout en vous amusant. Totemus, c'est une promenade ludique et interactive qui vous invite à explorer la commune autrement.

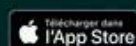
Alors, prêts à relever le défi et à trouver le Totem ?

Il suffit de télécharger l'application Totemus, de choisir la balade de notre commune et de se laisser guider !

Bonne promenade à toutes et à tous !



Scannez-moi et jouez !





ARTICLE 61 : RECRUTEZ TOUT EN SOUTENANT L'INSERTION SOCIALE

Commerces :

Le CPAS de Juprelle appelle les employeurs locaux du secteur marchand à engager des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale grâce au contrat Article 61 de la loi organique des CPAS.

Qu'est-ce que l'article 61 ?

Il s'agit d'un avantage à l'embauche pour un employeur qui engage, au minimum à mi-temps, un bénéficiaire du CPAS.

Le contrat « Article 61 » est un vrai contrat de travail, signé entre un employeur et un bénéficiaire du CPAS (qui devient alors salarié de cet employeur).

Le but est de réinsérer la personne sur le marché de l'emploi par une expérience professionnelle réelle.

Le CPAS signe, avec vous et le travailleur, une convention afin de définir les modalités d'accompagnement.

Financièrement, le CPAS verse à l'employeur un avantage à l'embauche – en cas de temps plein : 1 643,97€/mois. Le cumul d'aides à l'emploi est possible avec la prime à l'intégration AVIQ, et l'exonération ONSS.

Cet avantage durera le temps nécessaire pour récupérer une allocation sociale complète (le chômage).

Le contrat peut, lui, s'étendre bien au-delà de la convention avec le CPAS (CDI).

La mise à l'emploi à temps partiel (au minimum un mi-temps) est possible pour une durée maximale de 6 mois, et est subventionnée au prorata du temps de travail.

Renseignements : Mme Marine Welle, 04/278.58.48 ou marine.welle@cpasjuprelle.be

Informations importantes pour contacter et venir à l'Administration communale

Beaucoup de citoyens forment le premier numéro qu'ils trouvent pour contacter l'Administration communale, **sans s'assurer que ce numéro correspond au service compétent** par rapport à leur demande.

De nombreux citoyens viennent à l'Administration communale alors que le service qu'ils souhaitent consulter travaille **sans accueil du public (« à bureaux fermés »)**.

A titre d'exemple : nombreux sont ceux qui se présentent chaque **jeudi après-midi** au service population alors que celui-ci est fermé....

Nous vous rappelons :

- que les numéros de téléphone des différents services communaux se trouvent au dos du Juprelle Info et sur le site internet <https://www.juprelle.be>.
- que les services communaux ne travaillent pas tous selon les mêmes horaires.

Nous vous invitons à consulter attentivement le verso de votre Juprelle Info ou le site internet communal (<https://www.juprelle.be/>):

Avant de vous déplacer :

**afin d'éviter de vous présenter à l'administration et de trouver le service fermé.
afin de choisir le numéro de téléphone qui correspond au service adapté à votre demande.**



Ainsi, pour toute demande concernant :

**une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire, un certificat de résidence, un certificat de vie,
une composition de ménage, un extrait de casier judiciaire, un certificat de nationalité,
pour signaler mon changement de domicile, connaître la démarche concernant les mariages, naissances, décès,
pour s'informer concernant une concession (achat, renouvellement),
pour faire une déclaration de cohabitation légale, obtenir un formulaire relatif aux dernières volontés, à
l'euthanasie ou au don d'organes, pour adopter un animal,
pour effectuer les démarches nécessaires, en tant qu'étranger qui arrive dans la Commune
(demande de séjour, etc.), nous vous remercions d'appeler directement le **04 278 75 74**.**

**Les missions et compétences de chaque service sont détaillées sur le site internet. N'hésitez pas à le consulter pour vous orienter correctement et éviter toute perte de temps inutile dans vos démarches.
Merci et à bientôt !**

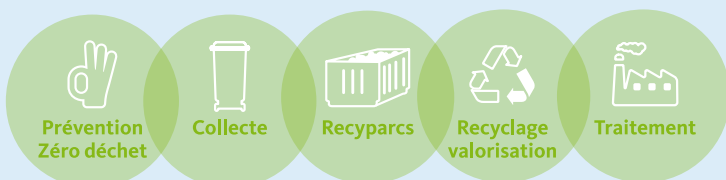


Un service essentiel pour 1,40 € par habitant et par semaine.

Pour 1,40 €* par habitant par semaine, Intradel assure **un service public essentiel** pour **1.060.000 habitants**.

SA MISSION ?

Garantir un environnement sain en gérant près de **505.000 tonnes de déchets** par an.



Ce service repose sur :

- **49 recyparcs**
- **2.250 bulles à verre, 220 points d'apport volontaire**, des marchés de collecte
- **1 pôle logistique, 10 camions** de transport
- **3 biocentres** (compostage)
- **1 centre de tri** des PMC
- **2 unités de biométhanisation**
- **1 unité de valorisation énergétique**
- l'implication de **350 collaborateurs**

*Montant indicatif correspondant au coût moyen du service de gestion des déchets, ramené par habitant et par semaine, sur l'ensemble du territoire desservi (hors coûts propres à la commune). Pour plus d'infos, contactez Intradel au 04/240.74.74



Intradel réduit les frais annexes pour maîtriser les coûts

Intradel veille en permanence à **maîtriser les coûts** tout en maintenant un **service de qualité**.

Le bon PMC n'existe plus*

En mettant fin au bon PMC, Intradel supprime d'importants coûts supplémentaires, qui étaient auparavant intégrés au coût global du service.



Ce changement permet de **maîtriser les coûts** du service, sans impact sur sa qualité ni sur les modalités de collecte.

*Décision de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2025.



Ce qui ne change pas :

- **Le prix de 3€, depuis 2014.**
- Toujours disponible dans les commerces habituels.
- Le service PMC continue normalement.
- Les consignes de tri restent identiques.



Service Population – Etat Civil - Etrangers

Le service population **est fermé le jeudi après-midi**.

Une permanence est assurée chaque lundi de 17h00 à 19h00 sauf en juillet et en août.

Lorsque le lundi est un jour férié, la permanence est reportée au mardi.

Tél. : 04 278 75 74

population@juprelle.be

Service Urbanisme - Logement - Environnement

Fermé le mardi et le jeudi. Accessible sans rendez-vous le lundi matin.

Accessible sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.

Tél. : 04 278 75 81

urbanisme@juprelle.be

Service Recettes - Taxes

Tél. : 04 278 75 65

recette@juprelle.be

Service Secrétariat

Tél. : 04 278 66 54

secretariat@juprelle.be

Service du Personnel - Enseignement

Tél. : 04 278 75 63

Accueil extra-scolaire - Plan de cohésion sociale

Tél. : 04 227 97 17

extrascolaire.juprelle@gmail.com - aline.libert@juprelle.be

Service Travaux (Rue Provinciale 123 à 4451 Voroux-lez-Liers)

Tél. : 04 273 77 70

travaux@juprelle.be

ALE Juprelle (Rue du Tige 142 A 4450 Juprelle)

Tél. : 0498 10 55 22

info@alejuprelle.be

C.P.A.S Juprelle (Rue du Brouck, 27 à 4450 Lantin)

Tél. : 04 278 58 48

cpas@juprelle.be



JUPRELLE

Administration communale

Rue de l'Eglise 20

4450 - Juprelle



Service de Taxi Social destiné aux habitants de Juprelle qui éprouvent des difficultés à se déplacer (déplacements médicaux, administrations, petites courses,...).

Est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 17h00.

Contact : 0472 23 35 85, 0472 23 00 08 ou 04 278 58 48.